



PROCES VERBAL N° 2

Compte rendu du Comité Directeur du 10 octobre 2019

Présents :

Bressolles Andrée, Faure Jean, Goize Georges, Gonzalez Gérard, Mélet Florence, Deleau Joël, Gonzalez Manuel, Moreira Bernard, Rollan Serge, Jean Pierre Masse

Invités : Beret David, Font Juliette, Kostmann Amélia

Absents excusés : Ferrigno Nicolas, Laffitte Bernard, Quatrevaux Albert, Jeanjean Didier, Miquel Raymond, Leplay Gérald

Absent non excusé : Vinzerich Marcel

Ouverture de la séance 18H00

Jean Pierre Masse souhaite la bienvenue et remercie les élus présents. Il s'excuse de son absence suite à des problèmes familiaux et personnels.

Politique sportive :

Plusieurs rencontres se sont déroulées à Carcassonne pour le championnat jeunes et réglementations.

Un conseil de ligue aura lieu le 19/10/2019 à Montpellier.

J'aborderai plusieurs problèmes évoqués lors du dernier comité directeur sur mon fonctionnement.

Je tiens à revenir sur la démission du trésorier général. Je ne ferai aucun commentaire sur le courrier reçu. Aujourd'hui il y a un nouveau responsable de la finance et comme il a été prévu il exercera cette fonction jusqu'à la fin de notre mandature (juin 2020).

Je laisse la parole à Gérard Gonzalez.

« Comme je vous l'avais dit au dernier comité directeur les Pv des comités directeurs vous sont envoyés dans votre boîte mail perso pour validation. Ce qui nous permet de le mettre en ligne assez rapidement.

Je vais donner la parole à Manuel Gonzalez qui a eu en charge de remettre en conformité plusieurs chapitres des règlements des championnats, coupe d'Ariège 1 et 2 et fairplay. »

M. Manuel Gonzalez aborde plusieurs articles dans les RG : notamment le diplôme CFF3 obligatoire sur le banc de touche de la D1.

Faire un état des lieux des clubs qui ont la couverture des éducateurs diplômés couvrant les équipes 1 dans notre championnat le plus élevé D1.

Il rappelle qu'un club n'est toujours pas en conformité du banc de touche des délégués.



Règlement coupe d'Ariège : plusieurs modifications ont été apportées au règlement.

- 1- La liste de joueurs de 14 passera à 16 en tenant compte que le numéro 16 sera le gardien remplaçant.
- 2- Les équipes 1 évoluant en niveau 3 et 4 pourront intégrer la coupe d'Ariège 2 si au premier tour ils sont éliminés. Ces clubs passant ce premier tour ne pourront pas intégrer la coupe d'Ariège 2.

Fairplay : peu de modifications. Il faudra travailler pour la prochaine saison pour adapter le fairplay aux conditions et évolutions de nos rencontres (environnement, incivilités...).

Après discussion les règlements sont adoptés à l'unanimité des élus présents.

Jean Pierre Masse remercie Manuel Gonzalez pour la qualité de son travail.

Gérard Gonzalez reprend la parole en faisant le point sur la coupe de France et d'Occitanie et la mise en place du premier tour de la coupe d'Ariège 1 qui se déroulera le 26/10/2019.

Mise en place de délégués en D2.

Suite à plusieurs rencontres où apparaissent des incivilités importantes que ce soit sur le terrain ou au niveau de l'environnement, certains matchs auront un délégué officiel présent.

Le financement du délégué sur ces rencontres sera à la charge des 2 clubs.

Après discussion avec les élus présents, cette demande de délégué est adoptée à l'unanimité.

Commission des terrains :

La commission se déplace le 10/10/2019 pour vérification de l'éclairage du terrain 2 de Mirepoix.

Commission des finances :

Présentation du budget 2018/2019 et budget prévisionnel 2019/2020.

Joël Deleau, trésorier général, présente le budget 2018/2019 au travers un powerpoint où il fait apparaître une charge importante de la masse salariale, mais des économies sur certains secteurs.

Un débat s'ouvre entre les élus, le trésorier général et l'agent comptable.

Joël Deleau conclut qu'il n'est pas facile de reprendre le département trésorerie en cours de mandature mais il tiendra cette fonction avec rigueur dans le strict respect du budget prévisionnel..

Le comité directeur valide la présentation et le budget 2018/2019 et le prévisionnel 2019/2020.

Jean Pierre Masse reprend la parole et évoque la vente du district, sa délocalisation et la construction du nouveau site.

Beaucoup de sujets sont abordés à cette discussion notamment le manque de communication que ce soit la vente, la délocalisation et la construction.



Projets :

Le Président rappelle que le comité directeur en mars 2019 avait autorisé la procédure.

« Il est vrai que j'ai manqué à mes devoirs pour communiquer et j'en suis responsable mais quand on est dans une procédure telle que vente, délocalisation et construction, je ne peux et nous ne pouvons mettre tout sur la place publique au risque de faire capoter les projets. »

La FFF aujourd'hui m'a autorisé la vente. Je dois mettre en place 5 projets, 3 en sortiront et pour le projet final tout sera décidé au travers d'une commission d'élus du district et d'un ou plusieurs représentants de la FFF.

J'ai rencontré un responsable du conseil départemental pour ce projet qui a annoncé que le département et la région seront derrière nous pour nous aider.

Je m'engage à vous faire part à chaque comité des avancés du projet.

Le déménagement du district se fera entre le 28/10 et le 05/11/2019 en sachant que tout doit être enlevé avant le 15/11/2019.

L'acheteur des bâtiments du district s'est engagé à nous prêter la grande salle pour nos réunions.

Mr Jean Fauré quitte le comité directeur pour se rendre à Mirepoix pour un contrôle d'éclairage.

Commission organisation DAF :

Joël Deleau présente la synthèse de l'organisation du nouveau district.

3 mots forts apparaissent :

- Communication entre élus et président et président et élus
- Un président à l'écoute, plus souple et attentif.
- Répartition de la charge de travail.

Tout cela va prendre du temps pour pouvoir mettre en place cette nouvelle organisation.

Avec de la volonté cette nouvelle organisation est nécessaire pour pouvoir avoir un fonctionnement de qualité, d'écoute entre les commissions, les clubs et les salariés du district.

Le dernier point important, notre structure ne peut pas avoir 2 organisations dans le même bâtiment Gesco 09 et DAF.

Il serait souhaitable et recommandé que le président du DAF n'ait pas double casquette de présidence.

Il y va de l'intérêt de notre métier qui est le football.

Les élus du comité directeur le remercient pour son travail et l'efficacité qu'il fait apparaître sur les points négatifs de notre fonctionnement actuel.

Jean Pierre Masse reprend la parole et remercie toute l'équipe qui a travaillé pendant son absence.

Il prend acte des problèmes soulevés lors de cette synthèse.



Il rappelle l'assemblée générale qui aura lieu le 31/10/2019 à Saverdun. Les clubs recevront dans leur boîte mail la convocation et les documents nécessaires à cette AG.

Clôture du comité directeur à 22H00.

Rédactrice MELET Florence



GONZALEZ GERARD

Vice-Président Délégué/ Secrétaire Général DAF

Tel : 0648916199/0561601095

secretariat@ariegefoot.fff.fr

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Gonzalez', written over a horizontal line.

Prochaine date du comité directeur vous sera donné dès le retour de Jean Pierre Masse.

Fin du comité directeur 21H30.

Rédactrice : Melet Florence





GONZALEZ GERARD

Vice-Président Délégué/ Secrétaire Général DAF

Tel : 0648916199/0561601095

secretariat@ariegefoot.fff.fr